# AUSTRALIE-Fin

#### Sydney

(21° étage, A.M.P. Bldg., Circular Quay. Adresse postale: 1	3.P. 3952 G.P.O. Tél.: 27-7565)
*Conseiller commercial	M. R. L. Richardson.

<sup>\*</sup>Territoire comprenant le Territoire de la capitale de l'Australie, la Nouvelle-Galles du Sud, le Queensland, le Territoire du Nord et les Dépendances.

### **AUTRICHE**

#### Vienne, II

(Chancellerie: 49-51 Obere Donaustrasse. Tél.: 23-32-03, -04, -05; 23-32-94, -95) (Adresse postale du Bureau commercial: B.P. 190 Vienne 1/8. Tél.: 57-25-97) (Résidence de l'ambassadeur: 27, Lannerstrasse. Tél.: 34-91-06) (Section des visas: Tuchlauben 8. Tél.: 63-72-24,-25).

Ambassadeur	M110 B. M. Meagher.
**Ministre-conseiller (affaires commerciales)	M. C. F. Wilson.
Premier secrétaire et consul	M. G. F. Bruce.
*Premier secrétaire (affaires commerciales)	M. W. J. Collett.
Attaché (affaires scientifiques)	
Deuxième secrétaire et vice-consul	
†Attaché	M. C. I. Coutu.
Attaché (affaires médicales)	
*Troisième secrétaire (affaires commerciales)	M. L. R. Wilson

<sup>\*</sup>Territoire comprenant la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Territoire en tant que délégué commercial comprenant l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie.

†Territoire comprenant le Liban, l'Irak, et la Turquie.

## **BELGIOUE**

#### Bruxelles 4

(Chancellerie: 35, rue de la Science. Tél.: 13.38.50, 11.33.88)

(Résidence de l'ambassadeur: 75, avenue Franklin D. Roosevelt, Bruxelles 5.

Tél.: 47.36.03, 47.37.63)

(Section des visas: 230, rue Royale. Tél.: 182823)

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Ambassadeur	M. Sydney D. Pierce.
*Conseiller commercial	M. L. H. Ausman.
Conseiller	M G H Blouin
Conseiller (affaires du Travail)	M R Adoms
TAttaché de l'Air, naval et militaire	M. le colonel aviateur
Premier secrétaire et consul	E. C. R. Likeness, C.D.
Premier secrétaire et consul	M. A. R. Boyd.
Premier secrétaire	M M Dunur
Premier secrétaire (affaires commerciales)	M. J. MacNaught.

<sup>\*</sup>Le territoire comprenant le Luxembourg.

<sup>\*\*</sup>Territoire comprenant la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Pologne. Territoire en tant que délégué commercial comprenant l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie.

<sup>†</sup> Le territoire en tant qu'attaché militaire et de l'Air comprend le Danemark et le Luxembourg.